

CODE DE CONDUITE

Concernant les événements du RIQEDI

Les événements du Réseau interuniversitaire québécois pour l'équité, la diversité et l'inclusion (RIQEDI) se veulent des occasions d'apprentissages, de partage de connaissances et d'expériences, de travail de co-construction ainsi que d'un espace de réseautage entre une diversité de personnes de l'écosystème postsecondaire.

Dans cette optique, toutes les personnes participantes doivent adhérer au présent code de conduite dont les comportements attendus ou inacceptables sont mentionnés ci-dessous.

Par ailleurs, il est strictement interdit de filmer ou d'enregistrer au cours de la rencontre.

Comportements attendus :

- Traiter toutes les personnes participantes avec respect et considération, en accordant de la valeur à la diversité des points de vue et des opinions.
- Favoriser les dialogues bilatéraux, axés sur le partage de connaissances et d'expériences.
- Faire preuve d'ouverture d'esprit et commenter les idées plutôt que de critiquer les individus.
- Faire preuve de respect envers les autres quand il s'agit de cerner les questions de nature délicate et d'en discuter, afin d'éviter de leur causer du tort (ex : porter attention à ne pas invalider le vécu ou les expériences des individus).
- Utiliser un vocabulaire inclusif et convenable (ex. éviter les pronoms genrés, les termes genrés et l'hétéronormativité).
- Respecter la programmation et les indications des personnes organisatrices, modératrices et présentatrices.
- Respecter les règles et politiques du site accueillant l'événement.
- Gérer avec patience et bonne humeur les problèmes techniques pouvant survenir à tout moment.
- Porter attention à ce qui se passe autour de vous, et aviser les membres de l'organisation en cas de situation dangereuse ou de personne en détresse.

Comportements inacceptables :

Voici, sans toutefois s'y limiter, certains exemples de comportements inacceptables :

- L'interruption des discussions lors des présentations orales.
- La perturbation soutenue de l'événement, y compris des causeries et des présentations.
- L'utilisation des médias traditionnels ou sociaux pour cibler des personnes de façon à nuire à leur vie privée ou à leur réputation (ex : publication ou menaces de publication de renseignements personnels).
- Le harcèlement ou l'intimidation, incluant les abus verbaux, écrits (incluant sur les médias sociaux), et tout acte physique fait pour menacer, intimider, humilier ou contraindre une autre personne participante.

- La discrimination ou actions basées notamment sur l'appartenance ethnique, le genre (mégénrage, morinomage), l'identité sexuelle et son expression, l'orientation sexuelle, les capacités physiques, la nationalité, l'âge, le statut socioéconomique ou les croyances.
- Les comportements à caractère sexuel, incluant, sans s'y limiter, les commentaires ou blagues sexualisés, l'affichage de matériel sexuellement explicite, les attouchements ou gestes inappropriés et les avances sexuelles.
- La violence, les menaces de violence ou l'incitation à la violence envers une personne.
- La défense ou l'encouragement de tout comportement énoncé ci-dessus.

Conséquences :

Advenant le non-respect des présentes directives, il est avant tout important de travailler ensemble à cerner les problèmes et à corriger le tir en conséquence.

Au besoin, toute personne sommée de cesser un comportement inacceptable devra se conformer immédiatement à la demande. Les personnes organisatrices ou le personnel de sécurité pourront entreprendre toute action jugée nécessaire et appropriée. Cela pourrait entraîner le renvoi immédiat de la personne ne respectant pas le présent code de conduite, sans préavis ni remboursement.

Signalement :

Si vous êtes l'objet d'un comportement inacceptable ou si vous avez été témoin d'un tel comportement, veuillez aviser immédiatement une personne organisatrice du forum ou une personne de la sécurité.

Il est conseillé à toute personne qui est témoin ou qui est l'objet d'un comportement constituant une menace immédiate ou grave pour la sécurité publique de composer le 911.

Le présent code de conduite a été rédigé par Léa Museau & Léa Maude Paré Gobeille (2023) et s'inspire des règles établies par [ArcticNet](#), [Sentinelle Nord](#) et l'[Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM](#).